



Réseau CPEPESC INFOS

Feuille d'information interne n° 4 - Mars 2013

Depuis 30 ans, l'ingérence écolo de la CPEPESC "dérange" ceux à qui profitent, pollutions et destructions de la Nature.

Commission de Protection des Eaux
CPEPESC Franche-Comté & Nationale
3, rue Beauregard - 25000 BESANCON
www.cpepesc.org mel: franche-comte@cpepesc.org

FORMATION DES MILITANTS

Défendre la Nature cela n'a jamais été aussi difficile en raison de l'empilement et de la jungle des règlements et des responsabilités. La CPEPESC prévoit d'organiser des journées d'information et de formation pour les bénévoles qui désirent s'impliquer dans la défense de l'environnement. Elle sollicite également toute personne qui pourrait apporter sa contribution à ces actions.

Si vous n'avez pas signalé un tel désir en ce sens dans votre fiche d'adhésion 2013, merci de le faire connaître par mail.

EXPOSITION sur les ruisseaux de tête de bassin

Bien que l'opération soit terminée, **l'exposition reste disponible** et peut aussi être prêtée. **NOS PETITS RUISSEAUX SONT EN PERIL et IL FAUT A TOUT PRIX LES SAUVEGARDER.**

SORTIES de TERRAIN

Ces sorties ont pour objectifs :

- le suivi de visu de l'évolution sur le terrain d'atteintes à l'environnement dénoncées par la CPEPESC,
- la détection de pollutions ou autres problèmes inconnus à ce jour,
- une bonne connaissance par les adhérents des réalités géographiques et environnementales,
- une expérience et une formation « sur le terrain ».

De telles sorties dépendent en grande partie des personnes intéressées qui doivent le signaler dans le bulletin d'adhésion.



Les grands chantiers en milieu naturel sont à « surveiller »...

Participations institutionnelles de la CPEPESC

L'association rappelle qu'elle participe à un certain nombre de **réunions et commissions administratives où il est important de défendre la nature.**

Elle invite les bénévoles intéressés à se signaler. (exemple : Mise en œuvre du Contrat de rivière Durgeon (70), Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de l'usine Solvay à Tavaux (39), du Centre d'enfouissement de Vadans (70), participation aux COPIL des sites Natura 2000 francs-comtois, etc..)

ADHESION à la CPEPESC pour 2013

Plus que jamais, la CPEPESC a besoin de votre soutien pour défendre la Nature contre les attaques des pollueurs. Si ce n'est pas déjà fait, **demandez un bulletin d'adhésion à l'association ou imprimez-le directement depuis le site :**
<http://www.cpepesc.org/Candidature-d-adhesion-a-la.html>

Centre ATHENAS : Devenir sauveteur bénévole d'animaux sauvages blessés dans votre secteur

La CPEPESC est partenaire et en relation fréquente avec le centre de soins ATHENAS basé à l'ETOILE près de LONS-LE-SAUNIER <http://www.athenas.fr/> le plus souvent pour « hospitaliser » des chiroptères blessés mais pas seulement.

En effet, ATHENAS dispense surtout des soins tendant à la remise en état, puis au relâché dans le milieu naturel de nombreux animaux sauvages blessés ou affaiblis. Le centre récupère ces animaux, via son réseau de bénévoles, sur toute la Franche-Comté et la Bourgogne.

Si vous désirez participer activement à cette action et devenir un maillon de cette chaîne de sauvetage des espèces sauvages accidentées :

- Il faut dans un premier temps adhérer à ATHENAS
- Ensuite, il convient d'y suivre une formation de correspondant (sauvetage, conditionnement, transport vers ATHENAS d'animaux sauvages blessés, rédaction de fiche de transport, etc...)

Si vous êtes intéressés, voici les coordonnées du centre ATHENAS :

Tél fixe : **03 84 24 66 05** portable : **06 47 95 77 75**
site : <http://www.athenas.fr/>
mail : <http://www.athenas.fr/nous-contacter/>

Quelques articles d'actualité incontournables parus sur le site de la CPEPESC

(accessibles en ligne)

Histoire d'eaux sâles à résoudre au plus vite à Rosureux sur Dessoubre.

<http://www.cpepesc.org/Histoire-d-eaux-sales-a-resoudre.htm>

L'ancien terrain militaire de Malbouhans (70) une nouvelle fois sauvé de l'urbanisation : Son aménagement jugé incompatible avec son exceptionnel patrimoine naturel !

<http://www.cpepesc.org/L-ancien-terrain-militaire-de.html>

La voie des Mercureaux (contournement de Besançon) retoquée par le Tribunal administratif pour absence de mesures compensatoires à son gigantesque remblai réalisé à Beure (25) dans le lit majeur du Doubs. <http://www.cpepesc.org/Le-juge-ordonne-sous-astreinte-au.html>

La découverte récente de cadavres de rapaces sur la commune de Chapelle d'Huin (25) relance le débat

sur l'utilisation agricole de la bromadiolone et l'empoisonnement de la faune sauvage.

<http://www.cpepesc.org/La-decouverte-recente-de-cadavres.html>

ERDF condamné par le tribunal correctionnel de Belfort pour la destruction sauvage d'un nid de cigognes sur un pylône à Réchésy (90).

<http://www.cpepesc.org/Destruction-sauvage-d-un-nid-de.html>

Zones humides détruites par la ZAC Technologia Vesoul (70) : Faire respecter aux décideurs l'obligation de compenser, une tâche de longue haleine !

<http://www.cpepesc.org/Exiger-la-compensation-des-zones.html>

Plombières-les-Bains (88) dispose enfin d'une station d'épuration, qui plus est, sans odeur et impériale !

<http://www.cpepesc.org/Plombieres-les-Bains-88-dispose.html>

Faverney (70) ne rejettera bientôt plus ses eaux usées au fil de la Lanterne.

<http://www.cpepesc.org/Faverney-70-ne-rejettera-bientot.html>

Construire une retenue d'eau de 100 000m³ sur le sanctuaire naturel jurassien du Mont d'Or serait une aberration : la CPEPESC a transmis ses observations aux commissaires enquêteurs.

<http://www.cpepesc.org/Construire-une-retenue-d-eau-de.html>

La fin du loup est programmée, le ministère de l'Écologie est déjà mort

Plus rien en France ne défend le loup, pourtant espèce protégée. Ni les préfets, ni même les Parcs nationaux. Le renouvellement du « Groupe National Loup » avec des anti-loups notoires est le dernier levier de cette éradication programmée. L'ASPAS en appelle au Président de la République pour qu'il crée un ministère de l'Écologie digne de ce nom.

Lire le communiqué de l'ASPAS :

<http://www.aspas-nature.org/5861/la-fin-du-loup-est-programmee-le-ministere-de-l%E2%80%99ecologie-est-deja-mort/>

Les chantiers d'automne de l'association

Depuis 10 ans, la CPEPESC entretient un site de pelouse sèche de la vallée du Doubs à ROSET-FLUANS (25). Le 13 octobre 2012, une petite dizaine de bénévoles de l'association se sont retrouvés pour l'entretien annuel de la pelouse où se trouve par ailleurs un site à chiroptères protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Le site appartient au Fond de Dotation pour la Nature et les Chiroptères (FDNC) de la CPEPESC et fait partie du site NATURA 2000,

Côte du Château le bois et Gouffre du Creux à Pépé
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR4301301.html>

Un second chantier annuel s'est tenu à LIESLE (25) pour poursuivre le défrichage d'un terrain humide acheté par l'association il y a plusieurs années. Les participants ont surtout travaillé à éliminer les rejets ligneux qui ont poussé depuis les chantiers antérieurs et à progresser plus encore dans la partie nord, encore très enfrichée. Il restera encore un peu de travail à cet endroit.



INFOS DIVERSES

A propos de l'éternel projet de réhabilitation du barrage de sortie du Lac St-Point

Un Syndicat mixte des milieux aquatiques a été créé à l'automne 2012 entre le Conseil Général du Doubs et les Communautés de communes du Larmont, de Frasné-Drugeon, du canton de Montbenoît, et du Mont d'Or-Deux-Lacs. L'éternel projet de réfection du barrage d'Oye-et-Pallet et régularisation du débit à l'aval dans le Doubs devrait avancer.

L'EAU VOUS CONSULTE

Consultation du public 2012-2013 sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques.

Le 1er novembre 2012 a débuté l'ouverture d'un acte hautement démocratique, celui de la consultation du public sur les grandes questions auxquelles les prochains Schémas Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) des bassins devront répondre.

Pour notre bassin géographique : Rhône Méditerranée, l'enjeu soulevé lors de cette consultation est le maintien des zones humides, il est traité dans la question "*Etat physique et fonctionnement biologique des cours d'eau, plans d'eau et du littoral*". L'éradication des zones

humides reste toujours d'actualité malgré la réglementation en vigueur, ainsi que les fonctions et valeurs bénéfiques que l'on peut leur attribuer pour la société.

Pour répondre aux questionnaires, rendez-vous sur le site dédié à la consultation :
<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site "DCE Consultation" du Réseau Eau :
<http://eau.fne.asso.fr/fr/index.html>

(Source : Point de vue de la lettre eau FNE n°61)

Stage spéléo des salariés de la CPEPESC

Début janvier, les 3 salariés travaillant sur les chauves-souris ont effectué un stage spéléo de remise à niveau dans le Vercors. Le stage a été très formateur avec des cavités inhabituelles pour des chiroptérologues francs-comtois !



A NOTER DANS VOS AGENDAS

Une étude par **radiopistage** est prévue pour la deuxième quinzaine du mois de mai en Haute-Saône : nous avons besoin de somnambules !

But : connaître les zones de nourrissage des individus d'une colonie de Minioptères de Schreibers.

Technique : équiper une chauve-souris avec un émetteur VHF qui émet des bip, puis à l'aide d'antennes-récepteurs suivre les bip. Pour obtenir une information spatiale il faut trianguler pour recouper le signal de façon précise. 3 équipes minimum sont nécessaires et ce sur toute la nuit, du départ de l'individu suivi jusqu'à son retour dans la colonie.

Un gîte sera loué sur le secteur de Port-sur-Saône.



Fâcheuse découverte

Fin janvier 2013, une **importante colonie d'hibernation de noctules communes** (*Nyctalus noctula*) a été découverte dans un platane abattu dans la ville de Strasbourg.

L'arbre s'est avéré être creux et renfermer un des plus importants rassemblement hivernal de noctules communes connu à ce jour en France. Les individus encore en vie, parfois blessés, ont été récupérés par des naturalistes d'associations locales pour être transportés dans un centre de soin. En effet, étant donné cette interruption plutôt violente de l'hibernation des noctules, il n'était pas envisageable pour leur survie de les relâcher en plein hiver avant un petit apport calorique.

Rappelons qu'un réveil intempestif en période d'hibernation implique pour les chauves-souris un réchauffement du corps qui conduit à une consommation élevée de graisses, graisses indispensables à la période d'hibernation donc de jeûne pouvant durer 6 mois. De plus, trouver un gîte de substitution pour replacer les noctules en plein hiver ne devait pas être sans poser quelques difficultés (mêmes conditions de température et d'hygrométrie, exposition de la cavité, etc.). Voici donc une belle découverte insoupçonnée pour les alsaciens malheureusement arrivée dans des circonstances dramatiques pour les chauves-souris.



Et en Franche-Comté me direz-vous, que connaît-on de la Noctule commune ?

En hiver, pas grand'chose... Moins de 5 sites d'hibernation sont connus avec très peu d'individus et découverts la plupart du temps lors de sauvetages. Les sites d'hibernation en bâti ou dans les arbres sont difficiles à trouver, les animaux étant léthargiques donc inactifs. En Lorraine, une colonie de taille équivalente à la colonie strasbourgeoise avait été découverte en 2005 dans un château d'eau meusien en réfection. Cette découverte avait d'ailleurs donné suite à une plainte de la CPEPESC pour destruction intentionnelle d'espèce protégée (voir l'article sur le site de la CPEPESC à l'adresse suivante : http://www.cpepesc.org/Destruction-de-Noctules-a-Andernay.html?var_recherche=noctule).

En période estivale, la Noctule commune est régulièrement contactée au détecteur d'ultrasons. Toutefois, les mœurs arboricoles de l'espèce ainsi que son altitude de chasse toujours élevée (c'est une des espèces de chauves-souris susceptible d'être impactée par les éoliennes du fait de ses comportements de haut vol) n'ont pas permis jusqu'à présent de capturer des individus et de prouver un quelconque caractère reproducteur. Cette espèce étant migratrice (reproduction dans les pays de l'est de l'Europe) il se pourrait que seuls des mâles ou des individus non reproducteurs soient observés en Franche-Comté l'été.

Après 20 années de travail sur les chauves-souris, il reste donc pour la CPEPESC des terrains vierges ou presque à explorer dans le domaine de la connaissance naturaliste sur les chiroptères, c'est motivant voire même rassurant !

Pour ne plus recevoir ce bulletin, envoyez à l'adresse contact@cpepesc.org (ou par une simple carte postale à l'association avec votre nom) les mots « *Ne plus m'envoyer Réseau CPEPESC INFOS* ».